



La monarchie absolue

LE GRAND SIÈCLE 1610 - 1715

LOUIS XIV - 3/6

LE RÈGNE PERSONNEL (SUITE) (1661-1715)

1 – Les affaires extérieures : tentation d'hégémonie ou politique du “ pré carré ” ?

LA GUERRE DE DIX ANS – 1688-1697

Le conflit armé était inévitable ; il allait d'ailleurs prendre un caractère européen, une ligue comprenant l'Empereur, l'Espagne, la Suède, la Savoie et des princes allemands s'étant formée à Augsbourg en 1686 pour garantir le maintien de la trêve de Ratisbonne. Elle était de fait dirigée contre la France, mais hypocritement parée de visées pacifistes prétendument destinées à faire observer le statu quo. Ce sont les événements d'Angleterre qui vont mettre le feu aux poudres : le conflit entre le roi Jacques II, catholique militant, et son parlement provoque le débarquement en Angleterre et l'usurpation du trône de son gendre Guillaume d'Orange.

Les hésitations de Jacques II et l'évolution des affaires anglaises ayant donné à Louis XIV l'illusion que l'Angleterre serait neutralisée un certain temps, il décide d'agir sur le Rhin et au-delà pour intimider ses adversaires. Deux motifs se prêtent à ses desseins : la mort de l'électeur palatin, et la succession au siège épiscopal de Cologne, suivies de l'échec des candidatures soutenues par la France.

Aussi, Louis XIV, pour concrétiser ses prétentions aux successions du Palatinat et de Cologne, fait entrer ses troupes en territoires d'Empire, dans la moyenne vallée du Rhin et s'empare rapidement de Philipsbourg, Mannheim, Heidelberg. C'est alors qu'a lieu le fameux ravage du Palatinat qui va non

seulement donner pour des siècles naissance à un contentieux franco-allemand, mais qui fournira aussi un prétexte de hargne envers Louis XIV à toutes les « belles consciences » d'alors et à venir⁽¹⁾. Cette action, qui peut paraître à certains comme une faute et même un crime, a permis d'établir de l'autre côté de notre frontière un glacis dont l'efficacité fut largement prouvée par la suite.

1689 est une date charnière. Guillaume d'Orange dès lors fermement établi sur le trône d'Angleterre entraîne celle-ci et la Hollande dans la coalition dont il prend effectivement la direction. Malgré une série de victoires hors des frontières : Fleurus, Steinkerque, Neerwinden, La Marsaille, on songe dès 1692 à la paix du côté français.

La conduite prudente de Louis XIV – qui lui sera paradoxalement reprochée – est motivée par une série d'événements qui lui dictent cette voie. Sa fidélité à la cause des Stuart, et sa mansuétude à l'égard de Jacques II, roi détrôné réfugié en France, le conduisent à aider militairement des tentatives de reconquête de son pays par le monarque déchu, à partir de l'Irlande qui se soldent par un échec et un grave revers de notre flotte à La Hougue. Par la suite, Tourville et Jean Bart répareront en partie cette déconvenue.

Par ailleurs la mort de Louvois en 1691 et celle de Croissy cinq ans plus tard font entrer au Conseil des ministres plus souples, Pomponne – qui revient après une disgrâce de douze ans – et Colbert de Torcy, fils de Croissy et gendre de Pomponne qui prend les affaires étrangères : la route vers une paix qui devient urgente n'en sera que plus aisée.



Il est vrai qu'on s'essouffle des deux côtés. Louis XIV éprouve « *le désir de soulager ses peuples même en contentant ses ennemis, dans un temps où il est en état de les accabler* »⁽²⁾. En effet nos succès continuent, que ce soit sur terre à Barcelone, ou en mer dans la lointaine Carthagène en Amérique espagnole.

Au traité de Ryswick en 1.697, Louis XIV renonce à ses conquêtes trop hasardeuses : Philipsbourg, Kehl, Brisach, Luxembourg, Charleroi, Mons, Courtrai, la baie d'Hudson. En revanche il conserve quatre-vingt-deux villes, bourgs et villages formant désormais le Hainaut français, toute l'Alsace et, acquisition capitale, Strasbourg, ainsi que St Domingue.

La succession d'Espagne 1700-1714

Les quelques années qui séparent la paix de Ryswick du conflit armé déclenché par l'ouverture de la succession d'Espagne sont marquées par l'emprise pesante de l'approche de cet événement qui met en émoi toutes les diplomaties des puissances européennes. Il est à noter combien Louis XIV a fait preuve d'une réaliste modération, usant de tous les moyens de combinaisons pacifistes, avant d'être inéluctablement entraîné à la guerre.

Il faut voir dans l'attitude du Roi les conséquences d'une prise de conscience d'un équilibre des forces qui fait de la puissance maritime anglo-hollandaise un arbitre incontestable avec lequel il faut compter. Contribuent aussi à cette nouvelle orientation, un renforcement de la position de l'Empereur bientôt libéré de la menace ottomane et, d'une façon générale, l'émergence sur la scène internationale, s'ajoutant à nos concurrents habituels, de souverains avides tels Frédéric I de Prusse, Charles XII de Suède, Pierre le Grand de Russie.

Dans ces conditions, une vigoureuse politique d'expansion même ponctuelle ou feutrée n'était plus de mise. Sur le plan intérieur, divers éléments favorisent ou nécessitent cette nouvelle ligne de conduite : les effets des très mauvaises récoltes de 1693-1694, ajoutées aux charges dues à la guerre qui

grèvent lourdement le peuple... Ensemble qui constitue, à la charnière des deux siècles, un souci constant du Roi : le « *soulagement des peuples* », expression qui revient fréquemment dans ses propos. À cela il faut ajouter la nouvelle équipe ministérielle plus encline à l'irénisme que la précédente, et enfin la mise en sourdine – non l'abandon – d'un gallicanisme intransigeant, permettant une relative accalmie entre catholiques du royaume, consécutive à une reprise de relations plus courtoises avec Rome.

Le testament espagnol

C'est pourquoi, dès 1.698 Louis XIV négocie secrètement avec Guillaume III deux projets successifs de partage des possessions espagnoles. Or Charles II ne l'entend pas ainsi : après avoir de son côté testé en faveur de l'archiduc Charles, fils puîné de l'empereur, pour la totalité de l'héritage. Avant de mourir, il cède à la pression d'un parti espagnol très actif, hostile aux Habsbourg et favorable aux Français et désigne pour héritier dans son ultime testament Philippe d'Anjou, petit fils de Louis XIV mais qui est aussi son petit-neveu par sa sœur aînée Marie-Thérèse épouse du Roi de France. Le testament excluait toute idée de partage et de fusion des deux monarchies bourbonniennes.

Le dilemme est dramatique : accepter le testament ou s'en tenir au partage. À Versailles, le 9 novembre 1700, le Conseil est divisé : choisir la première solution c'était faire bloc avec l'Espagne, mais c'était aussi la guerre avec l'Empereur et probablement l'Angleterre. Préférer la seconde c'était encore la guerre avec l'Empereur et avec l'Espagne.

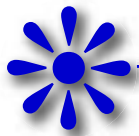
Le 10, le Roi renseigné plus précisément sur l'ampleur du sentiment espagnol, toutes classes réunies, en faveur de la désignation française, tranche pour l'acceptation. Décision personnelle, bien pesée, prise en Conseil, montrant un

« *Louis XIV sachant faire face ou volte-face, avec la flexibilité des grands hommes d'État* »⁽³⁾.

Philippe d'Anjou, devenu Philippe V d'Espagne, part aussitôt prendre possession de son trône. On connaît la parole historique de l'ambassadeur d'Espagne : « *Quelle joie, il n'y a plus de Pyrénées* ». Le



Louvois



nouveau roi est accueilli avec enthousiasme dans son royaume.

Le bénéfice majeur de cette décision était l'éloignement définitif du spectre de l'union de l'empire germanique et de l'Espagne qui nous menaçait d'encerclement depuis deux siècles. A priori, la guerre qui semblait inévitable se présentait sous des auspices favorables : le bloc franco-espagnol disposait de notre armée, supérieure en nombre à celle de nos adversaires, organisation, et commandement. La flotte des deux pays réunis pouvait dominer la Méditerranée, et rivaliser avec les anglo-hollandais sur toutes les autres mers. Nous pouvions compter sur le concours de la Savoie, de la Bavière, de Cologne et du Portugal.

En face, la réaction ne tarde pas à répliquer à Louis XIV qui a fait occuper des places du Pays-Bas tenues par des garnisons hollandaises – mesure en contradiction avec les accords de Ryswik. D'autre part, le roi, à la mort de Jacques II, son hôte exilé, reconnaît comme roi d'Angleterre le fils de ce dernier, Jacques III. Et, de plus, il fait enregistrer par son parlement des lettres patentes conservant à Philippe V des droits éventuels à la couronne de France. Guillaume III signe sans tarder avec les Provinces Unies et l'Empereur le traité de La Haye dirigé contre la France qui aboutit en 1.702 à la déclaration d'une guerre qui va durer dix ans, mettant la France en situation périlleuse... avant de conclure par une paix nous permettant de sauver l'essentiel.

La guerre

L'idée que la balance penchât nettement en notre faveur, n'était qu'une apparence. Plusieurs facteurs, négligés au départ, dégradèrent progressivement cette suprématie illusoire. En premier lieu la faiblesse administrative et militaire de l'Espagne que Louis XIV fut obligé de maintenir à bout de bras, gérant en quelque sorte deux royaumes. Il y eut aussi, la faiblesse – momentanée – du Roi dans son choix de ministres – Chamillart – ou de généraux – Villeroi, la Feuillade, Tallard, Marsin – aux capacités limitées. Il y eut également l'acharnement de l'Angleterre, maître d'œuvre de la coalition soumise à l'influence des compagnies commerciales dont les visées économiques sur l'empire espagnol constituèrent un puissant stimulant dans la conduite de la guerre. Ajoutons-y l'impulsion donnée par les sphères huguenotes au sein desquelles les moins virulents n'étaient pas les exilés par la révocation de

l'édit de Nantes qui poursuivaient Louis XIV de leur haine par la propagande, les intrigues ou les armes, et la défection rapide de nos alliés – Savoie, Portugal – ou leur faiblesse – Bavière. Difficulté supplémentaire : la présence à la tête des armées coalisées de deux hommes de guerre de tout premier plan, le prince Eugène de Savoie et Marlborough.

Cette guerre va présenter pour la France et l'Espagne une alternance d'années heureuses et malheureuses parfois désastreuses, et s'achever par la sauvegarde de l'essentiel des acquisitions du règne et l'assurance d'une stabilité bourbonnienne sur le trône d'Espagne. Résultat obtenu grâce à la fermeté de Louis XIV qui « *chef de guerre, même vieilli, a confirmé la capacité qu'il a démontrée depuis l'enfance de savoir se taire et d'attendre le moment favorable* »⁽⁴⁾.

Les premières années du conflit nous furent favorables grâce à nos initiatives en Italie, en Allemagne et en Flandre. Mais la situation se retourne rapidement contre nous en raison surtout de la défection savoyarde – alliée souvent infidèle – et celle du Portugal, lequel constitue une tête de pont pour l'archiduc Charles qui se proclame « Charles III » roi d'Espagne et se rallie même la Catalogne.

Les Anglais occupent Gibraltar. Les années 1704-1706 sont désastreuses : lourdes défaites d'Hochstaedt, de Ramillies et de Turin. Charles III est à Madrid – pour peu de temps. Les succès de Vendôme et de Berwick⁽⁵⁾ en Italie et en Espagne sont insuffisants pour rétablir une situation sérieusement compromise, et notre flotte ne peut rivaliser avec la flotte anglaise qui prend de sérieux gages en Méditerranée.

Le creux de la vague est atteint en 1708-1709. Malborough prend Lille, mais le système défensif de Vauban empêche l'exploitation en profondeur de ce succès, la ceinture de fer montrant toute son efficacité. Dans une telle conjoncture, aggravée par le terrible hiver de 1.709, Louis XIV est résolu à traiter. Il a d'ailleurs fait des ouvertures secrètes à la Hollande dès 1.705⁽⁶⁾.

Les conditions qui lui sont imposées sont inacceptables, humiliantes. Le parti pacifiste s'active et propose la vieille recette des États généraux. Le Roi ne cède pas. Son émouvant appel au peuple est bien connu : il provoque un véritable sursaut national de sorte que la tragique année 1.709 va marquer un renversement de tendance.



Villars, à Malplaquet obtient un demi-succès qui met fin à la période faste pour les coalisés. Vendôme, dépêché en Espagne, en chasse définitivement les forces austro-britanniques – Catalogne exceptée – affermissant Philippe V sur son trône.

Les traités

Au-delà du rétablissement de notre situation militaire, l'horizon s'éclaircit sous l'effet de deux facteurs extérieurs concomitants : en 1711, à la mort de son frère Joseph I, le prétendu roi d'Espagne « Charles III » est élu empereur, et parallèlement, en Angleterre un gouvernement Tory, plus conciliant, remplace le gouvernement Wright affairiste et belliqueux. Les Anglais ne tenant nullement à contribuer à la reconstitution de l'Empire de Charles Quint, cessent leur action militaire.

Des préliminaires de paix s'engagent à Utrecht entre la France et l'Angleterre. D'heureuses opérations maritimes – prise de Rio de Janeiro par Duguay-Trouin qui nous rapporte 1.300 kg d'or, succès de nos corsaires – mais surtout l'indiscutable victoire de Villars sur le prince Eugène privé de l'aide anglaise à Denain, nous permettent de traiter dans des conditions acceptables.

L'Empire ne baissant pas sa garde, Villars porte la guerre de l'autre côté du Rhin où la prise de Fribourg sonne le glas des impériaux d'autant plus que Berwick, de son côté, par la prise de Barcelone libère définitivement l'Espagne.

L'Empire à son tour doit traiter à Rastadt. Les Anglais sont les principaux bénéficiaires des traités : ils acquièrent des marchés en Amérique du Nord, Gibraltar et Minorque en Méditerranée, et d'importants avantages commerciaux dans les colonies espagnoles.

Toutefois la France conserve ses possibilités d'extension outre-mer – Canada, Mississipi, Louisiane – Louis XIV doit reconnaître la reine Anne – veuve de Guillaume III, lequel est décédé en 1702 – comme souveraine d'Angleterre, et expulser de France le prétendant Stuart. Dunkerque doit être démantelé.

Nous gardons à peu près intacte notre ligne défensive sur la frontière nord-est, mais les Pays-Bas

espagnols sont cédés à l'Empereur à titre de compensation, de même qu'il bénéficie d'un important accroissement territorial en Italie. Nous gardons Strasbourg et la totalité de l'Alsace. L'Espagne conserve son intégrité péninsulaire et son immense empire. Les couronnes de France et d'Espagne ne pouvaient en aucun cas être réunies sur la même tête.

Bilan

Après avoir frôlé la catastrophe, Louis XIV est parvenu à une paix qui lui conserve les acquis de son règne et qui, écartant les dangers d'un nouvel encerclement impérial, établit de l'autre côté des Pyrénées une monarchie sœur, malgré bien des aléas.

Quand Louis XIV prit personnellement les rênes du pouvoir – la politique des cardinaux avait écarté le spectre d'une France prise en tenaille par une fusion de l'empire et de l'Espagne – la menace restait latente.

Elle l'était en particulier du fait que les provinces limitrophes de nos frontières du Nord-Est et de l'Est, Brabant, Hainaut, Franche-Comté étaient possessions espagnoles mais terres d'empire, ce qui favorisait la complicité de nos deux adversaires. Avec l'Alsace – incomplètement acquise à Wesphalie – et Strasbourg, ces provinces constituaient des portes ouvertes aux invasions. Toute la politique extérieure de Louis XIV, guidée par la recherche de la sécurité des frontières, a consisté à verrouiller ces ouvertures.

Deux grandes phases d'égale durée se partagent le règne. La première est marquée par deux guerres à caractère offensif mais à objectifs limités : prendre possession de territoires des Flandres espagnoles nécessaires au colmatage des brèches. Mais dangereuses sous le prétexte – un peu osé – d'héritage de la Reine. Objectif aussi d'annexer la Franche-Comté, terre française par excellence, et pièce maîtresse dans l'achèvement du pré carré.

La période des réunions, mélange de juridisme et de démonstration militaire, clôturait cette première phase en nous permettant de suppléer aux insuffisances des précédents traités, et nous permettant de remédier à la vulnérabilité de nos frontières. Tel fut le grand mobile de la politique extérieure de Louis XIV.

On peut considérer que les années 1688-1690 ont été la charnière des deux phases au moment où



Vauban

?



notre plus farouche adversaire, Guillaume d'Orange, usurpe le trône d'Angleterre et devient l'instigateur et le meneur de jeu de toutes les coalitions dirigées contre nous. La France dominant incontestablement l'Europe continentale et, étant capable d'imposer sa suprématie sur mer, se trouvait de ce fait confrontée aux ambitions anglaises.

Ryswik mettant un terme à une guerre essentiellement défensive a montré la modération de Louis XIV – dont on lui a fait reproche – qui se contente de ses acquisitions essentielles. Quant à la guerre de succession d'Espagne, elle a éclaté après que le Roi eut épuisé tous les moyens diplomatiques pour éviter la guerre. À partir du moment où le testament de Charles II est accepté, elle est inévitable, ni l'Empire, ni l'Angleterre ne pouvant agréer une telle situation. S'en tenir au traité de partage n'eût pas plus sauvé la paix : on serait retombé dans l'enchaînement des conflits qui avaient duré du règne de François I^{er} à la ligue d'Augsbourg. Il fallut toute la grandeur d'âme et l'énergie de Louis XIV, accablé aux heures tragiques des revers par les malheurs domestiques, pour redresser une situation qui a pu paraître un instant désespérée.

Louis XIV laisse un royaume nettement agrandi, avec des frontières bien plus homogènes. Un Bourbon règne en Espagne, et toute menace d'encerclément impérial a disparu. Dans l'Europe de l'ouest et du centre, trois pôles sont dès lors en place : France, Angleterre, Autriche. Le Roi, sur la fin de son règne, dans une vision, où le facteur religieux a une place indéniable, conçoit la formation d'un bloc catholique France-Autriche en face d'un bloc protestant Angleterre-Prusse⁽⁷⁾. De là, l'idée d'un rapprochement avec l'Autriche, et une méfiance face à la montée en force de la Prusse, dont le Roi a dû reconnaître sans plaisir l'accès à la monarchie en la personne de l'électeur de Brandebourg⁽⁸⁾. Le danger prussien se substitue au danger autrichien devenu anachronique.

« Si les guerres de Louis XIV ont coûté cinq cent mille hommes, elles ont rapporté dix provinces et un empire. Celles de la Révolution et de l'Empire feront tuer un million cinq cent mille soldats français sans modifier véritablement nos frontières »⁽⁹⁾.

Et de fait, pour Louis XIV la guerre ne fut que l'« *ultima ratio regis* » comme le dit l'inscription gravée sur les canons de l'armée royale.

René Maillot

NOTES

(1) Le sac du Palatinat est loin d'égaliser en horreur les ravages que Malbrough va commettre quelques années plus tard en Bavière et ceux exercés au siècle suivant par Pierre le Grand et Charles XII. Et que dire des atrocités des guerres modernes ? D'ailleurs contrairement à ces futurs dévastateurs, Louis XIV se préoccupa du sort des victimes qu'il indemnisa dans la mesure du possible, et les engagea à s'établir en Franche-Comté et en Alsace, les exemptant de taxes pendant dix ans.

(2) Flechier cité par Bluche, « *Louis XIV* ».

(3) E. Leroy-Ladurie, « *L'ancien régime I* ».

(4) E. Leroy-Ladurie, « *L'ancien régime I* ».

(5) Fils naturel du Roi Jacques II et de la sœur de Malbrough.

(6) « *Louis ondoyant et divers selon les circonstances, en dépit personnellement d'une fermeté de roc* ». E. Leroy Ladurie. « *L'ancien régime I* ».

(7) C'est la politique qui sera adoptée par Louis XV trop tardivement lors du renversement des alliances, 1756.

(8) Courriers aux ambassadeurs à Madrid et Vienne, Jacques Dinfrville, « *Louis XIV, les saisons d'un grand règne* ».

(9) Bluche, « *Louis XIV* ».

